



**INSTITUT
DE MANAGEMENT**

LICENCE PROFESSIONNELLE en alternance ASSURANCE - BANQUE - FINANCE

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

► **Formation opérationnelle** établie en collaboration avec l'interprofession bancaire

► **Financement de la formation** : financement par l'employeur et rémunération de l'étudiant de **65 % à 100 % du SMIC**

► **60 crédits européens** (ECTS : European Credits Transfer System)

► **700 heures** d'enseignement en 10 séquences de 2 semaines

► **Certification Voltaire**

► **Inscriptions** :
À partir de février, via Internet sur le portail d'inscription de l'Institut de Management
www-facultedseg.univ-ubs.fr

Le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) et l'Université Bretagne Sud développent un partenariat visant à proposer une Licence professionnelle Assurance – Banque – Finance en alternance, sous la dénomination « Chargé de clientèle ».

Les enseignements sont dispensés à la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Bretagne Sud, sur le campus de Vannes.

La formation est animée conjointement par le CFPB et par l'Institut de Management, département d'économie et de gestion de la Faculté.

Le CFPB accompagne l'ensemble des entreprises du secteur bancaire dans la formation et la certification de leurs collaborateurs. Il intervient au stade de l'intégration professionnelle de jeunes collaborateurs, en proposant des formations en alternance. Il participe également à la formation continue des professionnels de la banque à chaque stade de leur carrière. L'alternance est aujourd'hui une voie privilégiée de recrutement de nouveaux collaborateurs pour les entreprises bancaires.

Objectifs de la formation

La formation est orientée vers la professionnalisation grâce à l'acquisition et à la consolidation de la maîtrise des connaissances des techniques bancaires liées au marché des particuliers, le développement du potentiel comportemental et commercial. L'objectif est de former des spécialistes des métiers de la bancassurance qui soient des interlocuteurs immédiatement opérationnels, dédiés à la clientèle de particuliers gérée directement en agence.

Elle repose aussi sur l'acquisition de connaissances académiques solides dans les domaines juridique, fiscal, économique et financier. Ces enseignements académiques sont spécialisés en banque afin de donner les clés de compréhension de l'environnement du secteur bancaire.

Métiers et insertion professionnelle

Cette formation permet à l'étudiant d'être rapidement affecté à un poste opérationnel en banque, d'assurer la responsabilité d'un portefeuille de clients, mais aussi de disposer des fondamentaux qui lui permettront d'évoluer professionnellement.

Elle conduit directement aux métiers du conseil auprès d'une clientèle de particuliers en banque de détail, bancassurance ou auprès d'une compagnie d'assurances. Le conseiller gestionnaire a pour rôle de contribuer au développement d'un portefeuille de clientèle.

Après une expérience réussie, l'évolution de carrière peut conduire le professionnel vers des postes de management en agence, ou en banque privée.

La licence professionnelle n'a pas vocation à permettre la poursuite d'études.

Organisation de la formation

La formation est organisée en alternance sur la base d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an, du 1^{er} septembre au 31 août. L'alternance s'effectue au rythme de 2 semaines à l'UBS et 2 semaines en entreprise. Les contrats sont gérés par le CFPB de Rennes.

Salariés, les étudiants doivent satisfaire à des exigences professionnelles : présence, comportement, tenue, etc.

Les attentes des formateurs s'expriment en termes de « savoir », « savoir-faire », « savoir-être » et « savoir-transmettre » (qualité de l'écoute et de l'explication au client).

Contenu de la formation

UE 1. Environnement bancaire

La banque et le système bancaire et financier
L'environnement bancaire et les risques
L'environnement juridique et fiscal
Culture générale et outils
Accompagnement et mise en situation

UE 2. Pratique de l'activité bancaire

Déclencher les prises de conscience
Qualifier les projets du client
Statuer sur l'opportunité de l'entrée en relation
Identifier les solutions
Traiter les besoins de financement
Remporter l'adhésion du client et assurer le suivi
Actionner les leviers de développement
Développer la satisfaction client
Contribuer à l'accroissement du PNB

UE 3. Projets

Projet tutoré et Projet collectif (rapports, mémoires)
FOAD / Révisions

► **Plus d'informations :**
www.facultedseg.univ-ubs.fr

► **Institut de Management**
Faculté de Droit, des Sciences
Économiques et de Gestion
Campus de Tohannic
BP 573
56017 Vannes Cedex
Tél : 02 97 01 26 73
www.facultedseg.univ-ubs.fr

► **CFA Banque / CFPB**
www.cfpb.fr

Conditions d'admission

Être titulaire d'un Bac + 2 (Licence 2, DUT, BTS, classe préparatoire aux grandes écoles).

Sélection assurée conjointement par l'employeur, l'Université et le CFPB.

La sélection initiale est effectuée par l'Université et le CFPB sur la base du dossier académique.

La sélection définitive est faite par l'employeur selon ses propres critères (CV, motivation, tests, entretiens). Le candidat retenu se voit proposer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les candidats doivent posséder une sensibilité commerciale et le goût du challenge pour atteindre les objectifs commerciaux, avoir le sens du contact client et du service, présenter des qualités d'organisation, un esprit logique et rigoureux.